

- Un dialogue politique et un dialogue au sein du programme « Décentralisation/Déconcentration » renforcé : la reprise des appuis institutionnels a permis de renouer un dialogue franc entre la CTB et les ministères en charge de la décentralisation et de l'administration. Le travail de construction d'une relation de confiance entre ordonnateurs s'est poursuivi. Par ailleurs, un début de synergies est amorcé avec les projets PAIR, PAICT et PADK2. Plus particulièrement, sur la chaîne suivi des investissements, le PAI MATD et le PAICT travaillent tout deux à titre pilote avec le secteur élevage, avec un appui du PAI MATD en amont sur le transfert des infrastructures et des équipements (guide validé en comité interministériel de suivi de l'instruction du 1^{er} ministre sur le transfert des compétences et des ressources validé en décembre 2015) et un appui à la délégation de la gestion de la maintenance des infrastructures en cours par le PAI CT.
- Une amorce de synergie entre le PAI et les programmes élevage et pêche. Des activités communes ont débuté entre le PAI et le PRODEZEM. Suite à la signature en août 2015 du décret précisant les compétences transférées dans le secteur de l'élevage et de la pêche appuyé par le PAI, le PRODEZEM a été associé à la définition du tableau d'inventaire des infrastructures nécessaire à la dévolution des infrastructures de l'Etat vers les CT tel que prévu par le décret. Le PRODEZEM a déjà réalisé l'inventaire des infrastructures suivant ce tableau pour les infrastructures construites par la CTB dans le cercle de Nara/région de Koulikoro et finalise l'inventaire des infrastructures construites par d'autres institutions. Un processus similaire a été entamé avec le PRODEFA. Ces synergies continueront à se développer en 2016.
- Des orientations stratégiques et des réorientations pertinentes : le DTF du projet a consacré le renforcement de capacités comme orientation fondamentale pour l'intervention. Un travail de fonds et de collaboration étroite a commencé avec la DRH, en ajoutant la rédaction d'une stratégie globale RH du secteur, afin que le processus de renforcement des capacités encore essentiellement sous la forme de mise en œuvre d'un plan de formation classique soit davantage ancré dans un renforcement de l'ensemble de la chaîne de gestion RH du secteur. Cette priorité, couplée aux activités de suivi de la performance à la fois des CT mais aussi des représentants de l'Etat constitue une piste porteuse pour l'avenir.

Fonctionnaire exécution nationale	Exécution CTB
Aliou Sissoko	Véronique PARQUE
	